

Samedi 02 Mars 2019

RÈGLEMENT

Article 1 : Le ski Club du Lioran organise avec le concours de la Station du Lioran, une épreuve de Géant en 2 manches pour les U10 et U12. Les conditions d'enneigement et/météo peuvent contraindre à réduire l'épreuve à une seule manche.

Article 2 : Cette épreuve est ouverte à tous les U10 et U12 licenciés FFS.

Article 3 : Le règlement sera celui de la FFS et les concurrents affiliés à la FFS devront avoir leur licence en règle. Casque de protection « tête entière » et dorsale obligatoires.

Article 4 : Les inscriptions des compétiteurs doivent parvenir avant le **jeudi 28/02/18 à 18h00**.

...
Inscription en ligne au comité et/ou patrice.mathis@wanadoo.fr

- **Frais d'inscription** : 5 € par coureur, tout coureur tiré au sort sera facturé au club d'origine.
- Tout dossard non rendu à l'issue de la course sera facturé 30 € au club du coureur concerné.
- Un contrôleur par club. A défaut l'inscription passera à 10€ par coureur pour le club en défaut.
- Forfait à retirer avec l'inscription de course, pour les clubs affiliés au Comité d'Auvergne. Coureurs hors comité d'Auvergne : forfait à prix négocié à retirer aux caisses de la station ou auprès de l'organisateur à l'inscription course et retrait du dossard.

La décision de faisabilité et tenue de l'épreuve sera de la concertation du chef de piste (Jean Jacques BELMOND), du Directeur d'épreuve (Roger PIERREVAL) et du DT (Audrey GOULESQUE) le jeudi 28 à 19h00

PROGRAMME : GEANT en deux manches.

Comité de course le vendredi 02 /03/2019 à 14 h au chalet Michard. La liste de départ et dossards donnés au pied de la piste le lendemain à partir de 08h45.

Reconnaissance à vitesse réduite le long du tracé, **dossard apparent**.

Horaire Géant : Remise des dossards 9h00 à 9h15 dans l'aire d'arrivée.

Reconnaissance	9 h 15
Fermeture de la piste	9 h 45
Départ de la 1 ^{ère} manche	10 h 00
Départ de la 2 ^{ème} manche	12 h 15

Remise des prix dans aire d'arrivée, une demi-heure après la fin du quart d'heure de réclamation.

Toute inscription équivaut à une acceptation pure et simple du présent règlement et de celui de la FFS. Le ski club du Lioran, adressent leurs remerciements à la direction de la station du Lioran pour sa bienveillance à l'égard du ski de compétition Auvergnat, préservant l'activité malgré les contraintes d'exploitations liées à la fréquentation loisir d'un week-end de vacances scolaires.